

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 7

Artikel: À propos d'Ailly-sur-Somme
Autor: Caton, P.E. / Montfort, Michel-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos d'Ailly-sur-Somme

Notre revue de mars 1967 était consacrée à une importante étude du major M. H. Montfort sur les combats qui se déroulèrent les 5/6 juin 1940 à et autour d'Ailly-sur-Somme. L'auteur, qui le rappelle dans son introduction, avait bénéficié d'une abondante documentation qui lui avait été soumise par le D^r Vasselle (Amiens) connu pour ses recherches historiques, notamment sur les événements décrits par notre auteur. Le major M. H. Montfort, dont le récit est axé sur la défense du village d'Ailly-sur-Somme, nous restitue l'engagement du III^e bataillon du 60^e régiment d'infanterie français aux dates précisées plus haut, en évoquant les diverses phases de ce sanglant affrontement.

Cet exposé a retenu l'attention du capitaine Caton, alors à la tête de la 11^e compagnie du III/60. Il en conteste certains passages, s'agissant principalement du dispositif de ce bataillon et de la nature de l'un ou l'autre épisode du combat.

Mais surtout, le capitaine Caton a été sensibilisé par l'une des conclusions de l'auteur où, faisant allusion à une certaine rigidité dans la conception de la défense d'Ailly, il dit que la 11^e compagnie fut engagée d'une manière trop statique, alors qu'elle était en mesure de contre-attaquer pour soulager les 9^e et 10^e compagnies qui, pendant ce temps, « saignaient » ! Notre camarade français, interprétant cette hypothèse comme une atteinte à son honneur, en conçut un vif ressentiment. Alors que tous ceux qui connaissant le major Montfort ont toujours apprécié la rectitude de son esprit, son tact et son sens de la mesure. Par un réflexe professionnel, il n'a vu que l'enseignement didactique à tirer de cet événement et n'a certes pas eu l'intention de porter un quelconque jugement péjoratif sur l'un ou l'autre des auteurs du drame.

Entre-temps, le D^r Vasselle nous a fait connaître que la documentation remise à l'auteur datait de 1963 et que, parallèlement ou ultérieurement d'autres études ont paru sur les combats de juin 1940 à l'ouest d'Amiens, notamment un historique très complet du 60^e R.I.

Pour mettre un terme à cette controverse, et conformément à l'usage, nous publions volontiers la lettre du capitaine Caton, qui nous donne son avis sur ce thème. Elle est suivie d'une brève réponse du major M. H. Montfort, dont on appréciera la courtoisie.

La *Revue militaire suisse* qui, depuis 112 ans, s'efforce à la plus stricte objectivité dans la présentation des problèmes, affectant notamment l'étranger, qu'elle pense devoir traiter et qui n'a jamais caché sa sympathie pour nos camarades français, prie le capitaine P. E. Caton de croire à sa sincère estime.

(Réd.)

Le capitaine P. E. Caton nous écrit :

Monsieur le directeur,

De nos malheurs de 1940, je garde la fierté d'avoir commandé en juin la 11^e Cp. puis, après la blessure du cdt. Gaucherand, le 5 juin après-midi, le 3^e bataillon du 60^e R.I.

C'est vous dire avec quelle attention, mais aussi avec quel étonnement j'ai lu le numéro de mars de votre estimée revue évoquant les combats de notre III^e/60, les 5 et 6 juin 1940, à Ailly-sur-Somme/Forêt d'Ailly.

J'y fais vraiment mauvaise figure, ainsi que ma 11^e Cp., aux yeux de vos lecteurs.

Dieu merci, *aucun* de mes camarades de combat, *aucun* de mes chefs n'a eu, à aucun moment, le sentiment que la 11^e Cp. et son chef avaient *attendu*, tandis que saignaient devant eux ceux des 9^e et 10^e Cp. Ni mes camarades français, ni nos adversaires allemands, ni moi-même n'avons eu à aucun moment le sentiment que la 11^e Cp. s'était repliée « sans avoir mis à profit les multiples occasions qui s'étaient offertes à elle de soulager les camarades d'Ailly attaqués par le II/40 allemand ».

C'est une difficulté considérable et parfois périlleuse, lorsqu'on aborde les opérations de petites unités, d'être sûr que l'on dispose d'une documentation exacte. Malheureusement d'après les croquis (une carte serait bien préférable) celle utilisée par l'auteur semble correspondre, *non à la situation du 5 juin*, mais à celle d'avant le 30 mai (la 11^e Cp. n'a d'ailleurs jamais été en 2^e échelon là où elle est représentée, fig. 4), date à laquelle le III/60, ayant dû étendre son front en relevant à sa droite une compagnie d'un régiment voisin, la 11^e Cp. passa en 1^{er} échelon, *à droite de la 10^e*, face à Saveuse, dans la poche d'Amiens (front nouveau du III/60: plus de 6 km). Ce qui évidemment change tout.

Peut-être intéressera-t-il vos lecteurs de savoir que l'action des 10^e et 11^e Cp. du III/60 le 6 juin dans la forêt d'Ailly (face à l'ouest, au nord et à l'est) a finalement abouti à ce que, le 7 juin au matin, 7 bataillons de la 27^e division allemande, qui passait ainsi en 2^e ligne, aient été immobilisés devant la forêt d'Ailly « invaincue et encore menaçante », attendant que la 1^{re} Kav. Division attaquant cette forêt à revers par le sud-est, en chasse sur eux les défenseurs. *Der Vogel war ausgeflogen!*

Le très difficile repli du III/60 fut mené à bien grâce à l'action de la 11^e Cp. alors aux ordres du sous-lieutenant Granier (mort en mai 1945), qui était à ce moment aux prises avec le II/57 de la 9^e division devant Saveuse.

Le 60^e R.I. de la 13^e division (Besançon) était destiné à combattre, éventuellement, aux côtés de l'armée suisse.

Les témoignages que j'ai reçus au sujet d'Ailly-sur-Somme :

— d'un colonel de la 27^e division allemande: *Mein Glückwunsch für Ihren so erfolgreichen und geschickten Kampf in der Forêt d'Ailly;*

— de la main même du général Weygand: *Vous avez supérieurement joué de la Forêt d'Ailly,*

pourront montrer à vos lecteurs que nous n'aurions pas été de si mauvais voisins, en cas de collaboration franco-suisse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération.

P. E. CATON

Le major M. H. Montfort, auquel nous avons soumis la lettre qui précède, nous répond :

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt des précisions que le capitaine Caton a eu l'obligeance de nous adresser à propos du combat d'Ailly-sur-Somme. Elles apportent un complément heureux, des explications utiles et quelques rectifications à l'étude que nous avons publiée sur ce sujet.

Un malentendu subsiste à la lecture des lignes de l'ancien commandant de la 11^e compagnie du III/60. Malentendu que nous avons à cœur de dissiper : à aucun moment nous n'avons pensé à mettre en cause ni son honneur d'officier ni son sens du devoir en disant que son unité était demeurée statique. Combattante, certes, ferme, violemment engagée, mais tout de même statique. Attitude qui correspondait à une mission qu'elle a parfaitement remplie, avec héroïsme, comme nous avons tenu à le souligner.

Nous avons choisi ce cas concret uniquement pour illustrer un phénomène qui ne fut pas particulier à Ailly-sur-Somme, mais releva de la doctrine défensive de celle époque, comme le constate très clairement le général Ely, ancien chef d'état-major de l'armée française :

«Ce qui est en réalité condamnable, c'est la rigidité et l'immobilité de l'ensemble d'un système défensif; c'est l'absence ou l'insuffisance de moyens susceptibles de manœuvrer dans le cadre de « mûles de résistance » solides, stables, ce qui a pour conséquence d'enlever à la défense tout caractère, tout esprit agressif et aboutit en définitive

à une véritable crise de paralysie générale. Or, c'est bien là une des notes dominantes que l'on retrouve dans toutes les opérations de 1940: les dispositifs stratégiques successifs et les déploiements tactiques gardent toujours un caractère strictement statique. »

Faute de doctrine donc, mais qui ne met de loin pas en cause, ni l'héroïsme des combattants, ni l'honneur des chefs qui, nous l'avons dit, ont fait un effort maximum, souvent avec des moyens modestes.

Major M. H. MONTFORT

La Jeunesse universitaire et le devoir militaire

L'étude qui suit a été honorée, parmi plusieurs, du 3^e prix décerné à la suite du « Concours des travaux écrits 1966/1967 » de la SSO, dont le jury était présidé par le colonel-divisionnaire Walde, cdt. div. fr. 5.

Nous tenons à féliciter notre jeune camarade, le lt. Hervé de Weck, de ce succès. Le sujet qu'il aborde ici est d'une manifeste actualité.

(Réd.)

« Il faut être pessimiste dans la conception si l'on veut être optimiste dans l'action: il faut craindre l'ennemi de loin pour n'être pas contraint d'en avoir peur de près. »

GONZAGUE DE REYNOLD
Lettres à un Suisse inquiet

Remarques liminaires

A une époque où toutes les valeurs traditionnelles de la Suisse sont remises en question, à un moment où notre neutralité et notre armée se voient critiquées d'une façon souvent injuste et tendancieuse, le problème des universitaires face au service militaire me semble d'actualité. Une étude sur la position de ces intellectuels est même nécessaire à cause de l'importance numérique toujours croissante des universitaires dans les rangs de l'armée. Quelques chiffres pour estimer cette importance. Entre 1939 et 1945, les étudiants qui fréquentaient une haute école formaient le groupe le plus faible de tous les genres de profession; mais en 1960, d'après les chiffres fournis par le